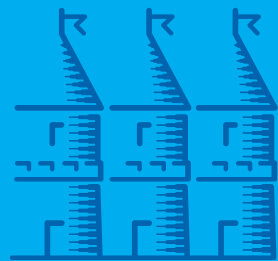


CHINON



INFOS

MAGAZINE MUNICIPAL D'INFORMATIONS - N° 58 FEVRIER 2020

Chinon Cœur de Ville, des actions concrètes validées p. 4 à 7

Pages
centrales
supplément
Chinon +



VIE LOCALE : L'association Transport Solidaire CCCVL est créée p. 8



VIE LOCALE : Zoom sur les jumelages p. 12 et 13



VIE ASSOCIATIVE : Le Cercle du Bon Accord fête son bicentenaire p.16

LETERME AVOCATS

02 47 98 55 00

avocats@cabinetleterme.com



CHINON • TOURS

ZA PLAINE DES VAUX N°2 • Rue Pierre Latecère

Lundi - Vendredi 8h30 • 19h00

Archambault Travel

Selectour Afat



Circuits, séjours, week-end
Programmes sur mesure
Billetterie Air, Mer

16, Place Jeanne d'Arc • **CHINON**

02 47 95 25 47

chinon@selectourafat.com

Profitez d'aides
auditives de qualité

Audilab
Ensemble, pour une belle écoute



100%
REM
BOUR
SÉES⁽¹⁾

BILAN
AUDITIF⁽²⁾
GRATUIT

1 MOIS D'ESSAI⁽³⁾
CHEZ VOUS
GRATUIT

4 ANS
DE GARANTIE
SERVICES
INCLUS

(1) Applicables sur les aides auditives de classe 1 référencées, sous réserve des prestations du contrat mutuelle et des agréments complémentaires santé de votre centre. Conditions en magasin.

(2) Test non médical - (3) Sur prescription médicale et sans engagement.

CHINON 02 47 98 07 71 - 2, rue Hoche - Place Jeanne d'Arc

Retrouvez tous nos centres sur www.audilab.fr

Édito



La période pré-électorale ne nous permettant pas de traiter de sujets d'avenir, je souhaite revenir sur 3 moments importants de fin d'année 2019 et de début d'année 2020 où pour lesquels, j'ai eu le plaisir de vous croiser et d'échanger avec vous.

La ville de Chinon, avec la Communauté de Communes Chinon Vienne et Loire, a signé le 20 décembre 2019, l'avenant à la convention Action Cœur de Ville en présence de la Ministre de la Cohésion des Territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, Madame Jacqueline Gourault. Cet avenant va nous permettre d'enclencher des réalisations concrètes sur l'exercice 2020 avec le soutien de l'ensemble des partenaires financiers.

Je souhaite aussi revenir sur la réussite de notre marché de Noël. Nous avons eu la chance, contrairement à d'autres villes, d'avoir une météo plutôt favorable, permettant de maintenir notre programmation artistique dans son intégralité. Une programmation, qui a rencontré un vif succès avec une déambulation féérique et majestueuse de la Cie Remue-Ménage, qui nous à tous, petits et grands, envoutée à travers sa musique et son ballet lumineux. Cette réussite, c'est aussi un choix très précis concernant la sélection des différents artisans présents sur notre marché en privilégiant le fait main et l'artisanat local. Un marché qui ne saurait être organisé sans les services de la ville aussi bien les services techniques, qui pendant 3 jours montent et démontent les structures et autres décorations et le service événementiel, qui s'occupe de toute l'organisation de l'événement.

La cérémonie des vœux fût aussi un moment de partage et de convivialité, où l'excellence des produits proposés par l'ensemble des artisans de bouche locaux a été fort appréciée. Ils contribuent largement à la réussite de cet événement.

Si cette période est propice à la propagation des petits virus hivernaux, nous avons cependant été épargnés aux vœux avec une assemblée nombreuse et j'en profite pour apporter mon soutien à la Chine et aux ressortissants Français, qui connaissent actuellement une période difficile. Respectons les mesures d'hygiène en collectivité afin de garantir la sécurité de tous, enfants, personnes âgées et adultes fragiles.

Jean-Luc Dupont

Maire de Chinon

Président de la Communauté de communes Chinon, Vienne et Loire

Sommaire

Vie locale

P.4 à 15

Vie associative

P.16

Environnement

P.18 et 19

En images

P.20 à 21

Expression libre

P.22

CHINON

INFOS

MAGAZINE MUNICIPAL D'INFORMATIONS - N° 58 FÉVRIER 2020



Directeur de la publication et de la rédaction : Jean-Luc Dupont

Réalisation et rédaction : Service communication 02 47 93 03 25

Conception maquette : J.L. Duchesne - **Réalisation :** Service Communication

Impression : Numeriscann-37

Crédits photos : Ville de Chinon - Fabienne Boueroux - La Nouvelle République

Régie publicitaire : SIP 02 47 39 56 10

Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2020 - Magazine municipal gratuit tiré à 5000 exemplaires, 3 parutions par an.

La ville de Chinon remercie l'ensemble des annonceurs qui permettent l'impression de ce magazine ainsi que les différents services municipaux qui ont participé à l'élaboration des articles.



3

Le 20 décembre dernier, la Ministre Madame Gourault et les partenaires du programme Action Cœur de ville ont signé leur engagement à concrétiser et financer les actions de redynamisation du Cœur de ville de Chinon.

Après un an de dialogue, riche et parfois animé, nous avons tous ensemble tenu le planning serré que nous avait donné l'Etat. Le conseil municipal et le conseil communautaire ont voté en faveur de cet avenant. Nos partenaires financeurs ont salué la qualité du travail collectif accompli et la richesse du programme d'actions.

L'avenant à la convention signé le 20 décembre 2019 est disponible sur le site de la ville. Il détaille l'ensemble des actions prévues au programme pour redynamiser le Cœur de ville, et précise le calendrier de réalisation dès 2020.

Le programme est ambitieux et reflète l'ensemble des échanges que nous avons eus tout au long de l'année. A noter notamment une ambition forte sur la rénovation de l'habitat, le cinéma qui s'agrandira à son emplacement actuel, la mise en place d'une navette Cœur de ville et le réaménagement des places, la place Victoire en premier lieu.



Le cinéma est un réel pôle d'attractivité en Cœur de Ville,

avec plus de 800 séances annuelles, 36 800 entrées en 2018 et une politique volontariste d'animation et d'éducation à l'image. La préservation du cinéma en Cœur de Ville est un choix fort du territoire, inscrit au projet de PLUi-H. Le marché est favorable à l'extension du cinéma, dont la fréquentation potentielle de 3 salles attendrait 58 700 entrées par an.

L'extension du cinéma garantira l'accès au réseau de distribution des films. Cette extension a été étudiée dans l'ancienne Maison des associations notamment, c'est le site actuel qui est le plus pertinent pour agrandir l'équipement.

L'association Cinéma Le Rabelais a conduit une étude de faisabilité de l'extension/réhabilitation du cinéma.

L'extension permettra de créer un espace permettant de démultiplier les activités. Ont été évoquées pendant la phase d'initialisation des expositions, des rencontres, etc.





5

Les deux grands principes qui ont permis d'aboutir à cette signature aujourd'hui sont l'association régulière de l'ensemble des acteurs du territoire et la mise en place d'un calendrier précis de la démarche. La réalisation du programme, qui commence dès 2020, sera évidemment placée sous ces deux grands principes. Une concertation publique en 3 phases.

Un projet construit en concertation

La phase d'initialisation s'est déroulée en 3 étapes, articulant concertation publique et études techniques.

Étape 1 – Diagnostic

Un diagnostic sensible a été établi par l'AMO suite à un large travail d'écoute et de concertation : deux réunions publiques réunissant chacune plus de 200 participants à chaque fois, des échanges sur le marché, un atelier avec une trentaine de commerçants, l'animation d'une plateforme participative qui a notamment réuni 712 visiteurs uniques pour l'appel à idées, l'administration de 141 questionnaires, et des entretiens avec les acteurs socio-économiques clés du territoire.

Des bureaux d'études spécialisés (Habitat, Tourisme, Équipements et services, Mobilités, Développement économique et commerce, Espace public) mandatés en avril 2019 ont objectivé et complété ce diagnostic.

Étape 2 – Enjeux

Une réunion publique a réuni plus de 60 participants. Les bureaux d'études ont proposé des scénarios d'amélioration, enjeux de dynamisation pour le Cœur de ville de Chinon.

Étape 3 – Plan d'actions

Cinq réunions publiques thématiques ont permis de définir le plan d'actions à présenter aux élus sur la base des propositions des bureaux d'études.

Ces ateliers ont réuni au total 109 participants.

Un projet de redynamisation partagé par les acteurs institutionnels et validé par les élus

Le comité de pilotage de la démarche s'est réuni à six reprises pour accompagner et enrichir le travail des bureaux d'études.

Les élus municipaux et communautaires se sont réunis à trois reprises au cours de la démarche et ont validé le projet d'avenant lors d'un conseil municipal dédié le 17/12/2019 et d'un conseil communautaire le 19/12/2019.

Le comité de projet, instance de validation de la démarche coprésidée par le Sous-Préfet de Chinon, le Maire de Chinon et Président de la CCCVL a entériné le lancement de la phase 3 de programme d'actions et validé le contenu de l'avenant.

Un travail technique transversal, construit en lien avec les étapes de concertation

Des bureaux d'études spécialisés (Habitat, Tourisme, Équipements et Services, Mobilités, Développement économique et commerce, Espace public) mandatés en avril 2019 ont objectivé et complété le diagnostic sensible établi avec les habitants. Ils ont ensuite travaillé collectivement à la proposition d'un programme d'actions cohérent pour répondre aux orientations thématiques et intégrer les travaux des ateliers de concertation.

Le travail technique a été conduit systématiquement, et en fonction des thèmes, avec l'appui de l'ABF, de l'État (DDT, Anah), de la région et du pays notamment.

Le programme d'actions

La redynamisation du Cœur de ville de Chinon est adossée à trois grands principes méthodologiques :

- S'appuyer sur l'existant et les dynamiques actuelles,
- Faire de l'action publique un levier, grâce à des actions sobres et efficaces,
- Créer les conditions de l'animation et du suivi du programme.

L'ensemble du programme doit tendre dès les années suivantes à l'ouverture de nouveaux attracteurs, qui permettront de passer un cap en termes de flux, toute l'année, dans le Cœur de ville.

Le fil rouge de la redynamisation s'inscrit dans l'affirmation d'une identité partagée et la mise en place d'une communication claire.



Le séquençage de la redynamisation est le suivant pour les 3 prochaines années :

- 2020 : consolidation du pilotage, mise en œuvre de premières actions visibles et efficaces, actions de préfiguration pour certains aménagements plus lourds,
- 2021 : travail sur l'identité et la communication,
- 2022 : réouverture d'un cinéma conforté, premier attracteur du Cœur de ville, et préfiguration de nouveaux attracteurs en Cœur de ville.

Un périmètre ORT (Opération de Revitalisation de Territoire) validé

Le secteur unique d'intervention a été restreint au strict Cœur de ville, il est présenté en rouge sur la carte ci-contre : délimité à l'ouest par l'avenue François Mitterrand, au nord par les coteaux, à l'est par la rue de Buffon et la place Jeanne d'Arc, au sud par la Vienne. Il inclut aussi l'Ile de Tours, le pont, la rue principale du Faubourg Saint-Jacques et l'îlot Cheval Blanc. L'excroissance verte vers la gare permet d'inclure les sujets de mobilité.



Brèves

La CC CVL a délégué la compétence **aménagement numérique** au **Syndicat Val de Loire Numérique** qui se charge du déploiement de la fibre sur le territoire.

Si vous avez des questions sur le déploiement de la fibre sur Chinon et plus précisément dans votre quartier, vous pouvez contacter le chargé d'affaires de Val de Loire Numérique qui pourra vous apporter les réponses à vos questions.

Frédéric LE BENOIST
Chargé d'affaires FttH pour l'Indre-et-Loire
Port. : 06 48 30 99 09
flebenoist@valdeloirenumerique.fr

L'Association Transport Solidaire Chinon Vienne et Loire est créée

Suite au questionnaire Mobilité réalisé au printemps 2019 auprès des personnes de 60 ans et plus de la communauté de communes, une réunion de restitution des résultats s'est déroulée fin septembre, permettant à plus de 50 participants de découvrir le projet associatif de transport d'utilité sociale. Le 1^{er} Octobre 2019, l'Association Transport Solidaire - Chinon Vienne et Loire est créée, dans une démarche de mise en relation solidaire entre les personnes d'une même commune.

Le fonctionnement est simple :

Un sénior prend contact avec un chauffeur solidaire de sa commune pour être conduit à son rendez-vous médical, chez le coiffeur, au marché, ... Le chauffeur vient chercher la personne à son domicile et l'emmène au lieu souhaité. Au terme du rendez-vous, le chauffeur ramène la personne chez elle et reçoit une indemnité de 0,35€ par kilomètre afin de couvrir les frais occasionnés.

L'adhésion de 5€ à l'association est obligatoire pour l'utilisateur comme pour le chauffeur bénévole.

Ce service sera opérationnel en

début d'année 2020. La liste des conducteurs de la commune sera disponible en mairie.

Toute personne intéressée pour être chauffeur solidaire, étoffer ce service et ayant quelques disponibilités, peut transmettre ses coordonnées à la mairie ou au CIAS.

Pour tout renseignement s'adresser à l'accueil de la mairie : 02 47 93 53 00.

Le CIAS qui accompagne ce projet peut également apporter des informations, ainsi que les résultats détaillés du questionnaire.

Vous avez plus de 60 ans, et des difficultés de mobilité dans le chinonais ? Une solution existe !



Découvrez le **Transport solidaire**

Infos **CHINON-VIENNE-LOIRE.FR** ou **CIAS À CHINON**

CHINON VIENNE & LOIRE CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Résultats du questionnaire en bref :

16 communes sur 19 impliquées
515 retours exploitables, retour honorable de près de 11%
Cette prospection suscite la réflexion pour anticiper les besoins éventuels.

69% des répondants ont - de 80ans, 27,5% ont 80 à 89 ans et 5,5% + de 90 ans

La famille est éloignée pour 56% d'entre eux, et 25% sont souvent, voire très souvent, accompagnés dans leurs déplacements.

L'aide à domicile est peu citée du fait de répondants encore autonomes

Les besoins se traduisent pour les courses, les rendez vous médicaux, les visites amicales.

39% des répondants transportent d'autres personnes notamment des amis, de la famille ou un voisin.

17% des répondants sont volontaires pour effectuer des trajets de proximité
80 personnes se sont positionnées pour rendre ce service bénévolement.

L'ensemble de l'analyse des résultats est disponible sur simple demande au CIAS.

Le plan canicule dès le 1^{er} juin

En cas de vague de chaleur la personne âgée peut être vulnérable, c'est pourquoi il convient d'agir efficacement pour éviter l'apparition de troubles sérieux. En plus de la fragilité liée aux maladies chroniques, à la perte d'autonomie et aux médicaments, la personne âgée présente une capacité plus réduite d'adaptation à la chaleur.

Avant l'été, se préparer, pour que tout se passe bien :

- Faire la liste des personnes sur qui l'on peut compter, et noter leurs coordonnées.
- Connaître les lieux où se rafraîchir près de chez soi et ouverts en été : résidence autonomie, grande surface, cinéma, musée, église.
- Acheter un brumisateur, un ventilateur si le domicile est mal isolé.
- En cas de problèmes de santé ou de traitement médicamenteux régulier, demander à son médecin traitant les précautions à prendre.

- Apprendre quels sont les signaux devant déclencher l'alerte et les gestes à faire si besoin.

Comme chaque année, les personnes âgées de 65 ans et plus sont invitées à s'inscrire sur le plan canicule.

Cette inscription (facultative) permet d'être identifié en cas de fortes chaleurs persistantes, notamment pour les personnes isolées.

N'hésitez donc pas à demander le formulaire à compléter et le renvoyer auprès de votre mairie.



Le CIAS est mandaté pour gérer le plan canicule et propose le service « p'tit plus ». Il s'agit d'un appel téléphonique régulier au cours de l'été pour vérifier que tout va bien.

**CIAS, 14 rue Paul Huet
37500 Chinon
02 47 93 92 86.**

Occupation des Pas de Tir au Stand de Chinon (ATSC)

Avril : Samedi 11, matinée travaux de 8h30 à 12h,

- dimanche 12, Stand fermé : Championnat de France de Moto Cross

- samedi 18 et dimanche 19, Départemental Armes Réglementaires TAR, tous les pas de tirs occupés

- samedi 25, Matinée Travaux de 8h30 à 12h.

Mai : du vendredi 1^{er} au dimanche 3, Régional Armes Anciennes, tous les pas de tirs occupés

- du jeudi 21 au dimanche 24, Régional Armes Réglementaires TAR, tous les pas de tirs occupés

- du vendredi 29 au mardi 2, préparations des pas de tir pour France Armes Anciennes

Juin : mercredi 3 au dimanche 7, Championnat France Armes Anciennes, tous les pas de tir occupés

- samedi 20 et dimanche 21, Concours Amical 22 Hunter et vintage

Juillet : samedi 11 et dimanche 12, Circuit National «Silhouettes Métalliques», pas de tir 100-200-300m - occupés

Juillet / Août : du lundi 27 juillet au mercredi 26 août inclus, Vacances d'été - fermeture

août : samedi 29, Ouverture du club et nettoyage de rentrée

Septembre : dimanche 13, Assemblée Générale au stand 15h.

Pour toutes informations, appeler au 02 47 97 04 11 (club) / site du club : tir-chinon.fr

Nouveaux commerces et nouvelles activités à Chinon

Un salon de thé dans la rue du commerce !

Evelyne Hervé rejoint les commerçants de la rue du commerce avec l'ouverture de son salon de thé « Thé R Happy ». Ce salon s'inscrit dans la continuité de sa vie professionnelle, riche et variée, par ses nombreuses expériences : secrétaire, professeur d'anglais, accueillante familiale... avec également une implication dans la vie associative. Evelyne vaque à toutes ses occupations au gré des mutations de son mari.

Arrivée sur Joué-lès-Tours depuis 1 an, Evelyne cherche une vitrine pour installer le salon de ses rêves tout en exerçant son activité de thérapeute de couple et familiale si la clientèle est en demande.

Elle cherche le lieu idéal et visite Amboise, Loches, Saumur et tombe sous le charme de Chinon.

C'est avec le sourire qu'Evelyne accueille sa clientèle pour goûter ses pâtisseries faites maison et qui restent disponibles à la vente : meringue, nougatine, chocolats... Tous les jours, une nouvelle pâtisserie sera proposée, accompagnée d'une gamme de thés et infusions bio, café, jus pressés sans oublier notre vin local.

Ouvert du mardi au samedi de 14h à 19h et le dimanche de 14h à 19h pendant la saison estivale.

16 rue du commerce / 02 47 58 42 38
evelyne.hervé022@orange.fr



Le Dressing By LA Koostik*

Liloo est originaire du sud de la France et issue du milieu artistique. Elle chante et fait la tournée des années 80 avec Jean-Pierre Savelli (Peter et Sloane).

Elle rejoint son compagnon à Chinon et s'aperçoit qu'il est difficile d'y retrouver son style vestimentaire à moins de se rendre à Tours ou à Saumur. Elle crée donc son propre concept en ouvrant sa boutique « Le Dressing » au 1^{er} février. Une nouvelle aventure débute pour Liloo ! Une boutique de prêt à porter féminin et masculin où vous retrouverez des pièces classiques et tendances comme le jean troué, le legging avec strass ou le petit chemisier original pour accompagner votre tenue working girl... Liloo va chercher le détail pour rendre votre tenue exceptionnelle sans tomber dans l'extravagance à des prix très raisonnables entre 15€ et 60€. Elle prévoit des arrivages très fréquents pour ne pas retrouver votre jean préféré sur votre meilleure

amie. Pour l'avenir, Liloo aimerait proposer à la vente une collection grandes tailles mais aussi un coin détente où l'esthétique s'inviterait : manucure, maquillage flash... autour d'un café.

C'est en toute discrétion que vous pourrez découvrir le rayonnage love shop et rajouter dans votre panier un brin d'érotisme avec un accessoire ou une huile de massage. Une nouveauté pour Chinon qui pourrait s'inviter dans les soirées filles...

*LA Koostik : un jeu de mot en lien avec le milieu de la musique dans lequel évolue Liloo et son compagnon - LA pour Live Artiste et Koostik pour Acoustique.

32 rue JJ.Rousseau / 02 47 93 45 11
eurl.dressing@gmail.com
Facebook : ledressingby.L.Akoostik



L'arbre de vie vous aide à retrouver la sérénité !

Solène Perrin-Body est diplômée d'Etat en tant qu'Educatrice Spécialisée depuis 2001 par l'Institut du Travail Social à Tours. Elle a travaillé pendant 3 ans en Dordogne avant de revenir en Touraine et de s'installer à Chinon en 2005. Pendant 9 ans, elle travaillera comme accompagnatrice sociale et 5 ans comme cadre de direction à l'association Entraide et Solidarités. En 2019, Solène tourne une page de sa vie professionnelle en créant son entreprise le 1/10/19 comme Consultante en Relations Humaines. Elle souhaite transmettre ses compétences auprès d'un public plus large. Pour cela, elle complète sa formation initiale avec la Psychogénéalogie pour comprendre les comportements des personnes lorsqu'elles rencontrent des difficultés, en fonction de leur histoire de vie et des transmissions familiales.

Elle intervient avec différents publics : les particuliers, les professionnels et les entreprises.

Pour les particuliers, les séances d'1h30 se déroulent en trois temps :

- La gestion de la vie quotidienne personnelle ou professionnelle (émotions, conflits, difficultés...)
- Le développement plus en profondeur sur le sujet de préoccupation principal
- Un temps de détente avec des exercices de respiration, de la méditation, des massages

Les raisons pour rencontrer Solène sont diverses : mal-être, conflits familiaux ou professionnels, séparation, solitude affective, traumatisme (violences, maladie, handicap), fin de vie, deuil...

Pour 2020, Solène souhaite développer son activité auprès des professionnels sous forme de formations avec différents thèmes comme la gestion du stress, l'ambiance au travail, le management, l'animation des réunions, la dynamique de projet...

Elle développera également un troisième axe, celui de travailler avec l'Institut du Travail Social où elle intervient de façon ponctuelle sur certains sujets comme l'exclusion sociale...

Solène anime aussi des conférences pour le grand public sur des thématiques variées telles que les violences conjugales et la mémoire traumatique, comme elle l'a déjà fait pour le Zonta Club !

14 avenue Pierre Labussière / 07 66 63 15 60 / www.larbredevie-chinon.fr



L'Atelier « Le Kiosque des Arts » a ouvert à Chinon

Dominique Etevenon a créé son atelier en mars 2019 à Chinon, secteur de Parilly et propose des séances de cours de sculpture à la carte, des stages de patines et de sculptures tout au long de l'année pendant les week-ends et les vacances scolaires.

De 1987 à 2005, Dominique dirige son agence de décoration événementielle qui lui permet de travailler pour Disney, Center Parc ou de réaliser des décors pour des artistes de variété. En 2005, elle s'installe à Nice.

En 2009, après avoir découvert la poterie Provençale de Biot pour cuire ses créations, elle ouvre un atelier pour donner des cours et transmettre sa passion.

En venant s'installer à Chinon, Dominique voulait recréer un atelier où les gens pourraient venir apprendre, créer, échanger, partager ...

N'hésitez pas à consulter son site internet pour voir les différentes possibilités de stages : www.lekiosquedesarts.com

30 rue de l'Abbaye (Quartier Parilly)
06 32 64 99 35



Des jumelages actifs en 2019 et encore plus en 2020



Le projet Rabelais a été une réussite pour Chinon - Hofheim



Participation au marché de Noël de Seuilly pour Chinon - C

Comité de jumelage Chinon - Hofheim

L'année 2019 a été riche en événements :

Elle a débuté par une Soirée dansante à Marçay le 8 février.

L'année a été également marquée par la venue de 3 jeunes de Hofheim, qui ont été accueillis dans les familles et ont pu effectuer un stage à Chinon du 21 janvier au 2 février 2019.

S'en est suivi le 24 mars, un repas pour les anciens au Pôle Ginette Bertorelle.

Comme prévu tous les deux ans à l'Ascension, le Comité de Jumelage a organisé son voyage à Hofheim du 3 mai au 3 juin. Pour l'occasion une visite à Limbourg a permis de découvrir cette ville médiévale magnifiquement préservée et restaurée.

L'événement phare de l'année a été le projet Rabelais, un projet d'envergure, qui a nécessité six mois de préparation et des soutiens matériels de la Ville de Chinon, de la Communauté des communes Chinon Vienne et Loire, de la maison de l'Europe et du soutien financier de la Région. Il s'est déroulé du 17 au 24 novembre. Dix-neuf lycéens (huit Italiens de Buccino, sept Allemands

de Hofheim et quatre Français de Chinon) ont passé la semaine autour de la découverte de Rabelais et de son héros Gargantua, abordant les périodes du Moyen Age et de la Renaissance dans ces différentes villes.

Un beau projet pédagogique européen. Un bel accomplissement et un grand succès.

L'année 2020 sera également prometteuse avec un programme bien chargé :

Elle débutera par son assemblée générale le vendredi 27 mars à 18h à l'association CLAAC qui sera suivie du verre de l'amitié.

A l'Ascension, du 21 au 25 mai, le Comité de jumelage aura le plaisir d'accueillir les amis de Hofheim. Une réception sera organisée par la Ville le dimanche 24 mai.

Projet « jeunes » :

Un groupe de jeunes du « point jeunes » partira pour Hofheim du 11 au 15 juin pour une rencontre avec les autres jeunes des villes jumelées sur le thème des médias.

Une délégation se rendra à Hofheim du 25 au 30 juin à l'invitation de la mairie et du comité pour participer au 40^{ème} anniversaire entre Hofheim et Tiverton.

En août participation au traditionnel Marché à l'Ancienne.

Dimanche 27 septembre : repas des « séniors » au pôle Ginette Bertorelle et vendredi 20 novembre repas « choucroute ».

Des jeunes du lycée Cugnot partiront encore cette année pour une formation professionnelle de 4 semaines à Hofheim, De son côté le Comité de Jumelage recevra une stagiaire de Hofheim au mois de juillet à Chinon.

Comité de jumelage Chinon - Certaldo

Tout au long de l'année 2019 divers événements ont été programmés.

Visite du Clos Lucé avec les adhérents. Ce fût l'occasion d'admirer la tapisserie de la Cène « L'Ultima Cena » tirée de la peinture murale de Léonard de Vinci à Milan, cette œuvre a été exposée pour la 1^{ère} fois en dehors des musées du Vatican pendant tout l'été, à Amboise, au Clos Lucé, la dernière demeure de Léonard de Vinci.

Un dîner convivial a été concocté afin que les adhérents se retrouvent et visionnent ensemble des photos et vidéos de leur voyage en Toscane.



Réception aux caves Painctes pour la venue de la délégation de Tiverton

Comité de jumelage Chinon - Tiverton

L'année 2019 a débuté le 13 janvier par un après-midi créatif pour que les adhérents se retrouvent autour d'une galette des rois.

Le 21 février organisation de l'Assemblée Générale.

Le Comité a eu le plaisir d'accueillir des jeunes du lycée de Petroc du 1^{er} juin au 16 juin.

Les amis anglais ont été reçus sur un séjour du 6 au 10 juin. A cette occasion, la Municipalité a eu le plaisir d'organiser une réception le

samedi 8 juin en leur honneur.

Le Comité a participé le 15 septembre à la Tablaisienne organisée par l'association « Bienvenue en Rabelaisie ».

Une journée de visite du château de Versailles a été planifiée le 7 septembre pour les adhérents.

L'année s'est achevée par la soirée Cabaret à Marçay le 26 décembre dans le but de récolter des fonds.

L'année 2020 a commencé par la galette des rois le 26 janvier.

Le 28 mars à Marçay sera programmée une soirée avec dîner et animation : « Bienvenue chez nous »

Les adhérents auront le plaisir de séjourner à Tiverton du 7 au 12 mai.

La venue de jeunes du collège de Petroc est prévue en juin sur une quinzaine de jours.

Au mois de septembre, les adhérents se retrouveront pour une sortie qui n'est pas encore déterminée.



Certaldo

Des cours d'italien sont dispensés à l'Espace Rochelude le mardi soir à partir de 18h.

Enfin, la participation au Marché de Noël de Seully où tout un chacun a pu déguster quelques spécialités culinaires italiennes.

L'année 2020 débutera par un repas entre adhérents le vendredi 31 janvier à l'Espace Pierre Mendès France.

Les cours d'italien sont toujours d'actualité, proposés à l'Espace

Rochelude le mardi soir à partir de 18h.

L'événement phare de cette année sera le voyage en Vénétie : Padoue, Vérone et Venise du 8 au 16 octobre. Le voyage est en cours de préparation.



La chambre des Métiers et de l'Artisanat s'installe en centre-ville



La Chambre de Métiers et de l'Artisanat (CMA) représente et défend auprès des pouvoirs publics les intérêts généraux de l'Artisanat. En Indre et Loire ce secteur recense 12 700 entreprises réparties dans quatre grands secteurs d'activité : l'alimentation, le bâtiment, la production et les services.

Spécialiste de la TPE, elle est l'Interlocutrice privilégiée des chefs d'entreprises artisanales, mettant en œuvre des

missions d'accompagnement couvrant toutes les étapes de la vie de l'entreprise : création, formation, développement et apprentissage.

Elle travaille en concertation avec les organisations professionnelles et l'ensemble des acteurs publics : l'Etat, le Conseil régional, le Conseil départemental et les collectivités locales.

Le bureau de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat s'installe dans des locaux mieux dimensionnés à son activité, en centre-ville de Chinon : 43 rue Jean-Jacques Rousseau.

Toute l'offre de service de la CMA37 est consultable sur le site www.cma37.fr, mais vous pouvez aussi prendre rdv auprès des conseillers au 02 47 25 24 00.

Des formations pour un emploi

Greta Val de Loire

Formations métiers

- Auxiliaire de vie sociale
- Électricien industriel
- Technicien de maintenance industrielle

Remises à niveau

- Français | Anglais
- Maths | Comptabilité
- Bureautique | Internet
- Français langue étrangère

Préparations aux concours

- Administratifs | Aide-soignant
- Auxiliaire de puériculture | Ambulancier...

Certifications

- CléA | DCL | Toeic | Tosa | Voltaire



Formation intégralement financée par la Région Centre-Val de Loire



Greta Val de Loire
02 47 21 00 63

22 Pl. J. d'Arc à Chinon

www.greta-vdl.fr




ESPACE FUNÉRAIRE LEYLAVERGNE

Le choix de la vie

à votre écoute 24h/24 - 7j/7j

Pompes funèbres • Salons funéraires
Prévoyance Obsèques • Articles funéraires
Marbrerie - Monuments - Caveaux
Transport et pose en toutes régions

Rue de l'Olive - Route de Cravant - 37500 CHINON - 02 47 93 02 93
8, rue de Bretagne - 37140 BOURGUEIL - 02 47 58 46 37



Menuiserie Bois, PVC, Alu, Mixte
Volet, Portail, Porte de garage
Agencement intérieur,
Dressing, Cuisine, Salle de bains
Escalier, Parquet
Restauration du patrimoine

SALLE EXPO • 10, rue Rolland Pilain • 37500 Chinon

ZA • 2, rue de la Gare • 37500 LIGRÉ
02 47 98 37 71 • menuiseriealzon@orange.fr

www.alzon-menuiserie.com



SUPER U

CHINON - 11, avenue St Lazare
02 47 93 01 98

Ouvert tous les jours de 9 h à 19 h 30 et le dimanche matin



VOS COURSES SUR INTERNET



ARTISAN - MENUISERIE - ÉBÉNISTERIE

Gaëtan BOURNEL

Neuf et restauration - Escaliers en tous genres

- Fenêtres - Portes - Volets roulants
- Fermetures - vitrages
- Portails - clôtures
- Parquets
- Agencements cuisine et salle de bains
- Isolation - cloisons sèches
- Ébénisterie

**BOIS
PVC
ALU**

www.menuiserie-bournel.fr

02 47 93 18 42

22, rue des Grésillons - 37500 Chinon
99, route de Richelieu - 37500 Rivière

Fax : 02 47 93 46 14
gaetan.bournel@orange.fr

SARL TRÉGRET
plus de 40 ans à votre service

En 2020, bénéficiez des AIDES mises en place pour le **REPLACEMENT DE VOTRE CHAUDIÈRE fioul ou gaz, non-condensation.**

➤ **jusqu'à 14 000 €*** pour le remplacement par une chaudière à granulés

➤ **jusqu'à 8 000 €*** pour le remplacement par une pompe à chaleur
*selon revenus du foyer.

Contactez nous au 02 47 970 970 pour une étude gratuite

www.sarltregret.com

La collégiale Saint-Mexme 1000 ans de peintures murales



Les peintures découvertes à l'étage du narthex, avant et après restauration (1986-1990)



La silhouette de la collégiale Saint-Mexme reste encore aujourd'hui un marqueur fort du paysage chinonais. Mais au-delà de l'extérieur et du petit théâtre en bois, bien connu des Chinonais friands de concerts et autres manifestations, cette ancienne église reste une référence pour comprendre la mise en place de l'architecture romane vers l'an mil, tandis que les nombreux fragments de peintures murales racontent l'histoire de cet art du 11^e au 15^e siècle.

Beaucoup de ces peintures ont été redécouvertes au moment du grand chantier de restauration qui a permis de transformer l'ancienne école Diderot en centre culturel à la programmation variée. Ces peintures ont été consolidées et restaurées au fur et à mesure.

Cependant les aléas climatiques de ces deux dernières années les mettent à rude épreuve, et des restaurations complémentaires doivent être envisagées.

Les dégradations les plus importantes ont été constatées au printemps 2019 sur des peintures du 15^e siècle, au rez-de-chaussée de la tour sud (la « réserve à légumes » du temps de l'école !), étudiées par les érudits depuis le 19^e siècle, elles représentent des thèmes symboliques tirés du Nouveau Testament : Jugement dernier, et une curieuse Fontaine de Piété, alimentée par le sang du Christ en croix. C'est une peinture figurant Dieu le père en gloire, entouré par des anges tenant les symboles de la passion, qui a le plus souffert en raison d'infiltrations dans le mur qui la porte. Ces infiltrations ont pu être stoppées grâce à des travaux de couverture, tandis que la restauration des peintures a eu lieu cet automne. Les artisans de l'atelier Moulinier ont réalisé des fixations des zones les plus fragiles et effectué des retouches à l'aquarelle pour restituer les zones disparues et contribuer ainsi à la lisibilité de l'ensemble.



Fresques 15^e et vitrail d'Olivier Debré

15



Les restaurateurs au travail sur les peintures dégradées

Le Cercle du Bon Accord de Chinon fête son bicentenaire !

Le Cercle du Bon Accord se trouve être la plus ancienne association Chinonaise. Créée en 1820, en collaboration avec l'Amicale des sapeurs-pompiers de Chinon, le Cercle du Bon Accord réside depuis sa conception dans le même quartier : l'avenue François Mitterrand. Son but était de jouer et de se délasser les dimanches et fêtes.

Une association sereine qui compte aujourd'hui 130 adhérents avec 30 joueurs dont 15 qui participent à des compétitions extérieures.



16

L'histoire de la société remonte à la création des sociétés au milieu du 18^{ème} siècle à l'époque où Louis XV a supprimé le droit de réunion. Pour déroger à cette règle, les sociétés se constituent pour jouer tant aux boules, aux quilles, aux dés, aux cartes... C'était l'occasion de se retrouver autour de jeu sans avoir l'impression d'être réunis. Les sociétés étaient, exclusivement, réservés aux hommes. Les femmes les ont intégrées, il y a seulement une quarantaine d'années. Dans la deuxième partie du 19^{ème} siècle, la boule de fort est née dans le Maine et Loire où un forgeron a eu l'idée de cercler les boules de fer pour éviter qu'elles se cassent. Puis elles se sont étendues dans l'Indre et Loire, la Sarthe, la Mayenne et la Loire Atlantique...

Le jeu

La boule de fort est un jeu traditionnel qui se joue par équipe de deux ou trois avec deux boules par joueur. Les parties se jouent en 10 points et les finales en 12. Le jeu s'effectue sur une piste qui mesure entre 19 et 25 mètres de long sur une largeur de 6 mètres avec une forme incurvée. Une seule règle pour y accéder : être chaussé de pantoufles.



Le but du jeu est de faire rouler la boule et de s'approcher au plus près du maître. Il faut beaucoup de subtilité et une infinie douceur.

Le Bicentenaire – samedi 6 juin 2020

Quelques moments forts seront organisés pour cet anniversaire. Les festivités débiteront par l'élaboration d'une exposition permanente mise en place dans la salle du Cercle du Bon Accord avec des documents d'archives et une vieille collection de boule de fort... Celle-ci sera inaugurée le samedi 6 juin, le jour du gala. En parallèle un grand challenge sera organisé, il regroupera 85 équipes de différents départements et se terminera mi-mai. La journée du 6 juin clôturera ces événements par un dîner de gala aux Caves Painctes, lieu incontournable de Chinon, avec tous les officiels ainsi que les Entonneurs Rabelaisiens et le Syndicat des Vins avec qui la société entretient d'excellentes relations.



Vous pouvez retrouver toutes ces informations dans la revue semestrielle « Vivre en bon Accord » qui sortira au mois de mars. Un numéro spécial qui sera dédié au bicentenaire qui retracera l'histoire de la société depuis 200 ans !

Renseignements :
19 avenue François Mitterrand
37500 Chinon
02 47 98 30 98

Hairbane

COIFFURE

KÉRASTASE PARIS

L'ORÉAL PROFESSIONNEL PARIS

02 47 93 28 38

www.hairbanecoiffure.fr

8 bis, rue du Commerce • 37500 CHINON
Mardi au vendredi : 9h - 18h30 • Samedi : 8h30 - 17h30



AGENCEMENTS
BOIS

INTERIEURS
EXTERIEURS

Cuisines sur mesure

CHINON
P.A. Plaine des Vaux n°2
13, rue Pierre Latécoère

02 47 58 09 31

www.abie-menuiserie.com



02 47 93 91 83

Gamm vert

Le goût du jardin

Jardinage	Articles de cave
Plantes Fleurs	Décoration
Animalerie	Vêtements
Quincaillerie	Jouets

CHINON - Avenue Gambetta



Une nouvelle vision de la vie

DU LUNDI AU SAMEDI
9H à 12H30 et de 14H à 19H

1, rue du Commerce - 37500 CHINON

02 47 93 98 08
optic2000.chinon@gmail.com

Vincent Biarnais, Opticien diplômé




FORMATION PROFESSIONNELLE
TOURS | CHINON | LOCHES | ORLÉANS

VENTE - COMMERCE - ADMINISTRATION
GESTION COMPTABILITÉ - PAIE - DROIT

Formations qualifiantes et pré qualifiantes
Visas libres savoirs



Toutes les ressources de l'entreprise !

Formations personnalisées sur demande.

2 rue Bernard Palissy - CHINON
☎ 02 47 93 43 00
www.formation-aftec.com




Cuisines



Meubles

Ambiance

Ensemble, nous créons votre intérieur



Dressings



Décoration



Agencement



Salles de Bains



www.ambiance-cuisines.fr - contact@ambiance-cuisines.fr
02 47 97 33 58 - les Buttes - 37420 AVOINE

La collecte en bacs « SMICTOM » sera obligatoire début avril

À partir du lundi 6 avril 2020, sauf en cas d'exceptions validées par les services du SMICTOM, **seuls les déchets ménagers présentés dans les bacs gris distribués par le SMICTOM seront collectés***.

>> Si vous aviez un bac acheté dans le commerce, vous ne pouvez plus l'utiliser pour le service « collecte » (même pour vos sacs jaunes).



POUR LES PARTICULIERS

Seulement pour les particuliers qui n'ont pas accès à un point de regroupement et qui n'ont pas encore récupéré leur bac individuel. Voici plusieurs solutions pour vous permettre de le récupérer :

DANS TOUS LES CAS, VOUS DEVEZ IMPÉRATIVEMENT ÊTRE MUNI DE VOTRE JUSTIFICATIF DE DOMICILE.

En cas de problématique particulière, **contactez-nous au : 0 800 196 595**

>> Vous pouvez le récupérer en semaine, en vous présentant directement et sans réservation dans les locaux de notre prestataire de collecte URBASER, au 8 rue Pierre et Marie Curie – 37500 CHINON Dans les créneaux horaires suivants :

- Le lundi matin : de 08h30 à 12h00
- Le mercredi journée : de 08h30 à 18h00
- Le vendredi après-midi : de 13h30 à 16h30

>> Vous pouvez le récupérer un samedi, plus près de chez vous, en vous présentant directement et sans réservation :

Le samedi 29/02/20 : CHINON - sur le site d'URBASER – 8 rue Pierre et Marie Curie à CHINON - près des nouveaux services techniques.

Les horaires pour toutes les permanences : de 09h30 à 13h00 et de 13h45 à 16h30.

Nous avons tous des événements qui font que nous avons plus de déchets.

Rassurez-vous, si vous avez **exceptionnellement** des sacs qui ne rentrent pas dans le bac, mettez-les à côté du bac et ils seront ramassés.

Par contre, si les agents constatent que des sacs sont régulièrement déposés à côté du bac, ils ne les ramasseront plus et il vous faudra alors prendre contact avec les services du SMICTOM.

Gardons tous en tête que si nous réduisons nos déchets résiduels en triant et compostant, le bac que vous avez eu selon la composition de votre foyer, suffit amplement.

- **Pensez à préciser si vous avez une activité professionnelle à la même adresse**, afin de pouvoir ajuster la taille du bac.
- **Si vous ne pouvez-vous déplacer vous-même**, un tiers peut venir le chercher pour vous avec votre justificatif de domicile personnel. Pensez à lui donner les informations sur la composition de votre foyer et si vous avez une activité professionnelle.
- Les bacs individuels rentrent à l'arrière de la plupart des véhicules, donc soyez rassuré sur le transport.

POUR LES PROFESSIONNELS

Si vous n'avez pas accès à un point de regroupement et que vous n'avez pas encore votre ou vos bacs individuels*, ne perdez pas de temps et contactez-nous au **0800 196 595** afin de convenir des modalités de récupération de votre bac.

* (exception pour les centres-villes de Chinon et de Richelieu qui restent encore en collecte en sacs).

>> Les consignes de tri doivent continuer à être respectées.

Exemple : Les déchets verts type pelouse ou branchages, les gravats, les déchets dangereux doivent être apportés à la déchetterie.



>> Les sacs jaunes des emballages à recycler doivent être posés sur ou à côté du bac à ordures ménagères.

S'ils sont mis dans le bac, ils tomberont dans le compartiment des ordures ménagères et ne seront donc pas triés. De même, s'ils sont déposés dans un autre bac, ils ne seront pas collectés.



>> Les bacs gris doivent être présentés les poignées côté route afin de faciliter le travail des agents de collecte. Une fois le bac collecté, il sera repositionné poignée côté habitation (soucis de manutention et afin de repérer à l'œil les bacs collectés).



>> Les bacs doivent impérativement être rentrés après la collecte.

>> Afin de diminuer les arrêts du véhicule de collecte et ainsi pouvoir optimiser le temps de collecte et limiter le bilan carbone, n'hésitez pas à regrouper vos bacs avec vos voisins (dans un endroit visible, accessible et sécurisé).



>> Quelques cartons peuvent être déposés à côté du bac, mais seulement s'ils sont vides et pliés (**65x90cm maximum pliés**). S'ils ne sont pas collectés, cela signifie qu'ils sont hors volume ou hors gabarit. Les plus grands volumes ou gabarits doivent être apportés en déchetterie.



>> Les sacs déposés dans les bacs gris à ordures ménagères doivent pouvoir se retirer facilement.



Assurez-vous donc qu'ils ne soient pas trop gros et ne restent pas dans le fond du bac.

> **Pour les bacs de 140L, ne pas utiliser de sacs de plus de 50L.**

Si les sacs ne tombent pas avec le lève conteneur, les agents ont la consigne de ne pas les prendre à la main.

A propos des cache-bacs



24 plateformes seront habillées de palissades de bois permettant de dissimuler partiellement les bacs de 360 et 660 l. Ces cache-bacs apporteront une touche naturelle et rendront les zones publiques plus agréables. Les travaux de mise en place sont en cours.

Cérémonie du 11 novembre



Festival Voyage Textile



Orchestr'émoi, Richard Galliano



La Vienne en crue



La fanfare Suck Da Haed au marché de Noël



La Cie Remue Ménage a ébloui le public



Fresque péruvienne réalisée durant le week-end du marché de Noël, offerte à la ville



Concert AOC (Appellation d'origine Chinonaise)



Concert AOC (Appellation d'origine Chinonaise)



Prix des maisons fleuries



75ème anniversaire des camps d'Auschwitz



Fête de la truffe



Fête de la truffe



Repas des aînés



Repas des aînés



Vœux du maire à la population



Fatals Picards, du Rock Chinon Rien



Fatals Picards, du Rock Chinon Rien



Fatals Picards, du Rock Chinon Rien





EXPRESSION LIBRE

Un souffle nouveau pour Chinon

Ceci est notre dernière parution avant les élections municipales. Nous savons que la période va être propice à toutes les promesses qui seront vraisemblablement très éloignées de la réalité des moyens de la commune.

Je tiens à rappeler que quelle que soit l'équipe qui dirigera la collectivité, elle devra le faire avec les moyens de celle-ci, sauf à faire exploser la dette !

Il est trop facile de promettre des embauches dans tous les services municipaux sans en mesurer les coûts et la charge. De même, promettre des budgets pour tel ou tel quartier ou des moyens pour telle association n'est rien d'autre que de la démagogie et du clientélisme qui mènent à la situation que nous avons connue à notre arrivée en 2014, à savoir le surendettement et l'incapacité à dégager des moyens pour entretenir le patrimoine communal ou pour investir dans le renouvellement des équipements ou des matériels !

La gestion rigoureuse que nous avons mise en place depuis 2014 ainsi que la réorganisation des services nous a permis de dégager des moyens d'investissement, mais nous a aussi permis d'augmenter les salaires des agents de la collectivité pour un juste traitement !

La mise en place d'un nouveau règlement d'usage des salles municipales pour les associations a permis une meilleure répartition entre toutes les associations et contrairement à ce qu'affirme l'opposition, les salles municipales ne sont pas devenues payantes pour les associations mais au contraire, un grand nombre d'entre elles qui n'avaient pas accès à certaines salles peuvent maintenant les utiliser !

Concernant la fermeture de la salle de sport sous la piscine, je tiens à rappeler que cette décision avait été actée par l'association en 2011 et qu'elle devait être effective à l'ouverture de la nouvelle salle à Avoine fin 2013.

Or, cela n'a jamais été réalisé et la poursuite de l'activité s'est faite dans des locaux inadaptés, non ventilés, sans lumière naturelle et avec de nombreuses infiltrations d'humidité. La fermeture fin décembre 2019, s'est réalisée avec le soutien du bureau de l'association et a ainsi permis de se mettre en conformité avec les règles sanitaires. Ce dossier aurait dû être soldé par mon prédécesseur, mais à quelques semaines d'une échéance électorale fin 2013 il n'a pas eu le courage d'assumer ses responsabilités, c'est aujourd'hui chose faite !

Le maire, Jean-Luc DUPONT et son équipe

Liste « Chinon 2020 »

Depuis 2014, nous avons respecté notre engagement d'opposition constructive au sein du Conseil Municipal.

Notre action n'a pas été facilitée par la majorité qui, alors que nous n'étions que 2, a fait barrage à une information régulière, transparente, complète tout au long de la mandature. Nous avons même constaté que certaines réponses étaient erronées, incomplètes, fausses! Nombre d'entre vous ont aussi constaté les mêmes défauts, errements, oublis, mensonges dans la communication du maire.

Nous étions présents dans les commissions plus régulièrement voire seuls présents parmi les conseillers municipaux dans certaines.

Nous ne pouvons oublier, non plus, que la majorité nous a refusé une représentation pourtant juste proportionnelle au sein du Conseil Communautaire!

Tout cela, n'augurerait rien de bon d'une nouvelle mandature à laquelle aspire le 1^{er} magistrat actuel!

Ces 2 dernières années nous avons pu nous rapprocher d'**Ensemble Bougeons Chinon** ce qui nous a permis de renforcer nos moyens de contrôle et d'investigations pour dénoncer des situations inacceptables telles que celle du Dojo entre autres...!

CHINON C'EST VOUS vous offre la réelle possibilité de Démocratie participative

**Gaële BOURGEOIS, Luc CHRÉTIEN
CHINON 2020**

Liste « Ensemble, bougeons Chinon »

Nous écrivions en 2019 : « Les Chinonais pas écoutés, pas entendus, pas associés aux décisions, assistent à la mascarade d'un pouvoir aux abois sur fond de conflits d'intérêts, d'égo démesuré, de mensonges »,

« Situation d'autant plus inquiétante que la presse locale prône la seule parole du Maire »

On comprend désormais mieux pourquoi les articles NR n'ont jamais traduits tous les écarts de la majorité municipale, l'auteur des articles étant désormais sur la liste de Mr Dupont. N'est-ce pas moralement condamnable ?

De plus, cette absence d'éthique fort contestable depuis plusieurs années, est, depuis septembre 2019 à observer sur le plan juridique compte tenu de la période de réserve électorale.

Nous attendons depuis 2014 : De pouvoir consulter la déclaration d'intérêts de Mr Dupont sur le site de la HATVP, déclaration obligatoire. Promesse de transparence effectuée par lui-même en mai 2018 lors d'un conseil communautaire.

Les électeurs attendent toujours !

Expressions partagées avec Chinon2020. Merci de nous avoir soutenu durant ses 6 années.

**Catherine AOUILLÉ - Brigitte CHOUTEAU - Jean-Jacques LAPORTE
ENSEMBLE BOUGEONS CHINON**

LREM

Chers Chinonais(es),

Des raisons professionnelles m'amenant à m'installer sur Tours, j'ai décidé de ne pas me représenter aux élections municipales de mars 2020 à Chinon. J'ai eu à cœur de mener à bien mes deux mandats et de rester autant que faire se peut au plus près de la population. Gardant pour le moment ma maison sur Chinon, j'aurai toujours beaucoup de plaisir à échanger avec vous lors de nos rencontres dans notre belle commune.

Céline DELAGARDE

Envergure

CABINET D'AVOCATS

ENVERGURE AVOCATS

BAYLAC-OTTAVY-GEORGET-DESHOULIÈRES

Pôle particulier & patrimonial

- Droit de la famille
- Succession
- Liquidation de régimes matrimoniaux
- Droit immobilier
- Droit de la construction
- Droit pénal (particuliers, délits de chasse et délits routiers)
- Défense des victimes

Pôle entreprise

- Droit commercial
- Droit social
- Conseils et contentieux
- Audit et formation en entreprise
- Droit pénal des affaires

7, rue de la Poterne - 37500 Chinon
02 47 98 01 62

www.envergure-avocats.fr



www.cliniquejeannedarc37.fr

02 47 93 70 00

La clinique Jeanne d'Arc, établissement de proximité, propose une OFFRE DE SOINS DIVERSIFIÉE en hospitalisation complète et en hospitalisation de jour

Les spécialités proposées sont :

- l'anesthésie,
- l'angiologie,
- la cancérologie,
- la chirurgie buccale,
- la chirurgie plastique et esthétique,
- le digestif et viscéral,
- la gastro-entérologie,
- la gynécologie,
- l'ophtalmologie,
- l'orthopédie,
- la rhumatologie,
- l'urologie
- l'imagerie médicale

Le Bois de Gâtine - Route de Tours
37500 ST-BENOIT-LA-FORÊT

CHINON



Groupama

la vraie vie s'assure ici

Votre agence : **38, quai Jeanne d'Arc**
37500 CHINON
02 47 93 91 92

Groupama Paris Val de Loire - Caisse Régionale d'Assurances Mutuelles Agricoles Paris Val de Loire - 60, boulevard Duhamel du Monceau - CS 10609 - 45166 Olivet Cedex - Siège social : 161, avenue Paul Vaillant-Couturier - 94258 Gentilly Cedex - 382 285 260 RCS Créteil - Entreprise régie par le Code des assurances et soumise à l'Autorité de Contrôle Prudenciel et de Résolution située 61, rue Talibout 75009 Paris. www.groupama.fr - Création : Agence Marcel - 07/10/2016.

HORY-CHAUVELIN



**MAÇONNERIE
PIERRE DE TAILLE
GROS ŒUVRE
RESTAURATION
DU PATRIMOINE
ET
MONUMENTS
HISTORIQUES**

48, rue Marcel Vignaud
37240 AVOINE

Tél. : **02 47 58 97 97**
Fax : 02 47 58 88 89

e-mail : agence@hory-chauvelin.com

SARL TRÉGRET

plus de 40 ans à votre service

- Chauffage TOUTES ÉNERGIES
- Ventilation double flux
- Salle de bains
- Climatisation
- Maintenance



BENAI
BEUXES - CHINON
02 47 970 970

www.sarltregret.com



CITYA
PLANCHON
IMMOBILIER

Bien chez soi!

Présent sur
PROPRIÉTÉS

Demeure de prestige

Avis d'experts



Propriété du XVII^e proche de Chinon

CITYA PLANCHON, premier agent immobilier du marché des biens de qualité, à Chinon et ses environs. Depuis 1980, deux générations se sont succédées pour développer un réseau de vente spécialisé dans les bâtiments de caractère. Découvrez nos annonces immobilières de corps de fermes, hôtels particuliers, propriétés et châteaux en vente en Touraine : votre demeure de prestige vous attend !

Notre expertise en immobilier de prestige dans la région tourangelle vous aide à réaliser votre transaction immobilière d'exception.

BIENS VENDUS PAR CITYA PLANCHON








Arnaud Nicolas Planchon
Gérant

CITYA PLANCHON - 2 agences à votre service
20 quai Jeanne d'Arc 37500 Chinon - 02 47 93 23 00
22 rue Saint Nicolas 49400 Saumur - 02 41 03 31 55



Vincent Deniau
Conseiller Immobilier

■ Location
 ■ Gestion
 ■ Vente
 ■ Syndic
 ■ i-Citya

Veneta Cucina

Projet de Vie

Cuisines Dressing Living



Rencontrer
Ecouter
Créer



Réaliser



Le Design Italien à Chinon

www.venetacucine.fr

ZAC du Blanc Carré
37 500 Chinon

02 47 58 97 16



